

« CHAPITRE 1. Les prêtres.

A l'aube, Pilate fut averti presque en même temps de l'arrestation de Jésus et de la présence d'Anne et de Caïphe qui demandaient à l'entretenir d'urgence, mais hors du prétoire, puisque leur religion leur interdisait de contracter la moindre souillure un jour saint. Pilate, qui occupait sa charge depuis plusieurs années, n'en continuait pas moins d'être exaspéré par de pareilles prétentions. Il était pourtant contraint d'y céder. Ses ennuis les plus graves étaient venus de pareils conflits avec le fanatisme de la population. Dans l'affaire des enseignes il avait finalement cédé. Dans celle de l'aqueduc, il avait tenu bon, mais il y avait eu des morts et des blessés. Récemment, quand les Juifs avaient voulu qu'il retirât les boucliers portant le nom de César de l'ancien palais d'Hérode où il les avait fait suspendre, il avait recouru à la force d'inertie. Les Juifs s'étaient plaints à Tibère et l'Empereur avait désavoué Pilate qui, la mort dans l'âme, avait dû enlever les emblèmes litigieux. Pilate était demeuré blessé par cette décision. Il avait voulu afficher sur les murs de sa résidence la souveraineté de César et César, écoutant les doléances de la population soumise plutôt que de soutenir son représentant, lui avait commandé de faire disparaître des murs, avec son propre nom, la marque de la puissance romaine.

Les instructions de Rome étaient formelles : respecter autant que possible les croyances et les coutumes indigènes. Pilate voyait là une sorte de démission inexcusable. Instruit par l'expérience, il redoutait que l'incident de la nuit passée lui apportât à la fin une nouvelle humiliation. En tout cas, il lui était pénible et il lui paraissait grotesque d'accepter que des vaincus, fussent-ils prêtres, pussent obliger le représentant de l'Empereur à les recevoir ailleurs que dans les salles où il s'acquittait normalement de ses fonctions. Il s'en voulait de se plier à des fantaisies superstitieuses, dont, à Rome, il ne se serait pas gêné pour railler ouvertement l'équivalent. Ce n'était pas, de sa part, mépris de Romain pour les Orientaux ou de conquérant pour les occupés, mais révolte de philosophe contre la crédulité humaine. A Rome, rien ne l'empêchait de se moquer des augures ou de sourire des interdits séculaires pesant sur le flamme de Jupiter.

Dans ces conditions, il supportait mal de ne pouvoir traiter, à Jérusalem, la religion juive avec la même désinvolture qu'il faisait, à Rome, la religion romaine. Cette servitude politique l'indignait. En outre, représentant de Tibère, il incarnait évidemment l'ordre, la raison et la loi, la justice et le pouvoir. Il souffrait que les directives reçues fussent absurdes au point que, pour éviter les heurts, qui d'ailleurs ne pouvaient manquer de se produire de temps en temps, il dût consentir à des simagrées. Si Rome apportait la civilisation et la paix, il était indigne d'elle que, par opportunisme, elle s'inclinât devant chaque usage imbécile. Mieux valait dans ce cas être resté dans l'enceinte des Sept Collines et n'avoir jamais conquis ni l'Italie ni le monde.

Amer et résigné, Pilate fit dire aux délégués du Sanhédrin qu'il les rejoindrait sans tarder. Puis il écouta le rapport sur l'échauffourée de la veille, où il trouva de nouveaux sujets de mécontentement. Il suspectait dès l'abord cette troupe disparate armée de glaives et bâtons, éclairée de torches et de lanternes, allant sans mandat et la nuit s'emparer d'un prédicateur qui n'était pas régulièrement inculpé. Avait-on voulu par hasard le placer devant le fait accompli ? Encore s'il s'agissait d'une rixe fortuite, d'une bagarre impromptue, comme la nervosité de la populace en provoque fréquemment. Mais le complot paraissait clair. La présence si matinale d'Anne et de Caïphe dénonçait assez les auteurs de la machination.

D'autre part, Pilate s'était fait depuis longtemps expliquer le sens du mot Messie et ce n'était pas la première fois qu'il entendait parler de celui-ci. Il avait son opinion sur le problème. La chose lui paraissait en soi extravagante, mais les messies ne tombaient assurément pas sous le coup des lois romaines. Il estimait même que c'était bien la faute des Juifs, si périodiquement un exalté se proclamait le Messie. Ils ne cessaient de parler de lui et d'attendre sa venue. De toute évidence, un tel espoir entretenait une tentation permanente tant pour les imposteurs que pour les illuminés de bonne foi. En outre, à quels indices devait-on reconnaître le vrai Messie ? Aucun critère précis n'était prévu pour le distinguer des candidats suspects ou indésirables. Comment, dans ce cas, les Juifs ne se seraient-ils pas trouvés embarrassés chaque fois qu'un simple d'esprit ou un habile homme, se donnant pour l'Oint du Seigneur, s'avisait de reprocher aux riches leur opulence, aux prêtres leur fourberie ? Pilate pensait alors avec une indulgence subite aux procédures qui présidaient au choix des flamines ou à l'intronisation du Grand Pontife. Superstitions pour superstitions, il préférait décidément les mieux réglées, celles qui laissaient le moins de place à l'arbitraire, à la confusion et aux mauvaises querelles.

Il haussa les épaules et écouta avec amusement les parties pittoresques de la relation : l'histoire de l'oreille coupée par Simon Pierre et recollée par miracle, l'allusion aux douze légions d'anges qu'on prétendait que le Messie pouvait faire descendre du ciel sur-le-champ. Pilate, heureux de retrouver un folklore qui lui était devenu familier depuis qu'il était en poste en Judée, sentit fondre son inquiétude. Il comprenait qu'il ne valait pas la peine de s'alarmer outre mesure. L'affaire, toute de routine, serait sans doute réglée rapidement au cours d'un bref colloque avec Anne et Caïphe.

Sur ce point, Pilate se faisait des illusions. C'est qu'il n'était pas un fonctionnaire zélé. Il était optimiste par paresse, alors qu'il convient à l'homme politique de l'être seulement par calcul, ou plutôt de feindre de l'être, pour écarter d'emblée les difficultés inutiles ou pour essayer de hâter la solution des problèmes. L'optimisme chez Pilate n'était pas tactique, mais issu spontanément de son horreur des complications.

(...)

EPILOGUE.

Le lendemain, Pilate interdit à Ménénus, stupéfait, d'installer à Gabbatha aiguière, bassin et linge. Il lui donna, en revanche, des instructions fort précises sur l'emploi et la répartition des cohortes, afin de rendre impressionnant un déploiement de force qui ne pouvait être considérable. Au tribunal, devant la foule houleuse, il proclama l'innocence de Jésus, l'élargit et l'assura de la protection des légionnaires aussi longtemps qu'il serait utile. Il y eut des émeutes et de nouveau, selon la formule accoutumée, plusieurs morts et d'assez nombreux blessés. Caïphe se plaignit à Vitellius et le propréteur destitua Pilate en l'an 788 de Rome. Tibère mourut avant que l'inculpé arrivât dans la capitale pour présenter sa défense. Pilate perdit son procès et fut exilé à Vienne des Gaules, où il se suicida en effet, non par désespoir, comme Mardouk l'avait supposé un peu vite, entraîné par la logique de son système, mais heureux et parce qu'un stoïcien est toujours libre de renoncer à la vie, à l'heure où il le juge opportun. Quant à la destitution et à l'exil à Vienne, ils auraient sans doute eu lieu de la même façon si le procureur avait fait crucifier Jésus, car Caïphe et Vitellius, qui le détestaient, désiraient sa perte de toute manière. À l'annonce du verdict, l'allégresse avait été générale chez les disciples du Prophète. Ils l'avaient cru perdu. Il leur revenait, son innocence proclamée par le représentant de César en personne. C'était le triomphe quasi miraculeux de l'équité. Pour une fois, le pouvoir

prenait le parti du juste et du persécuté. Bientôt, cependant, le geste de Pilate nuisit au Rabbi. Peut-être les plus ardents des fidèles se souvenaient-ils avoir quelque peu répandu le bruit que des archanges armés d'épées flamboyantes viendraient le délivrer sur l'instrument de son supplice. Les archanges n'en avaient pas eu l'occasion. Certes, les disciples ne regrettaient pas que le Maître n'eût pas été crucifié. Néanmoins, ils pressentaient qu'une intervention des légions célestes eût été plus glorieuse que la décision d'un fonctionnaire. On eût cru parfois qu'ils étaient mécontents que le Fils de Dieu dût sa vie à la fermeté d'un magistrat romain. Cela paraissait comme incompatible avec la nature divine. Le messie, cependant, continua sa prédication avec succès et mourut à un âge avancé. Il jouissait d'une grande réputation de sainteté et on fit longtemps des pèlerinages sur le lieu de son tombeau. Toutefois, à cause d'un homme qui réussit contre toute attente à être courageux, il n'y eut pas de christianisme. À l'exception de l'exil et du suicide de Pilate, aucun des événements présumés par Mardouk ne se produisit. L'histoire, sauf sur ce point, se déroula autrement.

POST-SCRIPTUM POUR « PONCE PILATE »

Mon récit Ponce Pilate, où j'imagine que le Procureur de Judée libère le Christ, de sorte que le christianisme n'a pas lieu, n'est aucunement, comme on l'a dit, un ouvrage de science-fiction et encore moins une philosophie de l'histoire.

Il se présente comme le contraire d'un récit de science-fiction même dans la mesure où la vision de l'Assyrien y présente comme imaginaire ce qui s'est passé réellement, c'est-à-dire l'histoire du monde telle qu'elle s'est déroulée en effet après la crucifixion du Messie et le triomphe de la nouvelle religion. La science-fiction aurait, au contraire, consisté à donner pour réel ce qui aurait pu se passer dans l'hypothèse du Christ mourant de sa belle mort. J'ai inversé la démarche. En second lieu, je n'ai nullement souhaité démontrer que le cours de l'histoire dépendait de la décision d'un individu, encore que celle-ci puisse provoquer des aiguillages de grande conséquence.

Pascal ne me convainc pas, quand il fait décisifs le nez de Cléopâtre et le grain de sable dans l'urètre de Cromwell. En revanche, Montesquieu explique lumineusement que ce n'est pas le désastre de Poltava qui perdit Charles XII : « s'il n'avait pas été détruit en ce lieu, il l'aurait été dans un autre. Les accidents de la fortune se réparent aisément ; on ne peut parer à des événements qui naissent continuellement de la nature des choses ».

J'estime de la même manière que si le christianisme n'avait pu se produire, serait née et aurait triomphé une religion apparentée : messianiste, égalitaire, universaliste. Différant sans doute dans l'anecdote, mais répondant aux mêmes besoins, son évangile eût répandu un message analogue.

Ceci dit, mon propos touchait pour une part à la théologie, d'autre part à l'éthique. Il s'agissait en particulier pour moi de réfléchir sur la nature de la religion, de toute religion, et d'examiner s'il est concevable que l'humanité puisse s'en passer. Pilate, stoïcien, libère Jésus, ayant pesé le pour et le contre, c'est-à-dire en sachant, grâce aux conjectures inspirées de Mardouk, qu'il n'y aura pas, par sa faute, de christianisme et en supputant tout ce que l'homme y perdra. Il fait le pari qu'on peut demander aux hommes, au nom de l'homme, ce que les religions exigent d'eux au nom des Dieux.

J'ai employé mon récit à présenter les différents aspects de ce problème, que je ne prétends pas, il va de soi, avoir résolu et où je n'ai pas trop pris parti, encore que le lecteur attentif puisse voir aisément de quel côté j'incline à la fin. En même, j'ai tenté d'analyser le mécanisme d'une décision humaine. (...)

ADDENDUM

J'ai surtout voulu traiter le problème de la liberté humaine et la question de savoir si l'on pouvait demander aux hommes, au nom des hommes, ce que les religions leur demandent au nom des dieux. « Pilate, tout lâche qu'il est, prend une décision d'un exceptionnel courage par une sorte de secours secret, qu'il peut avoir reçu du meilleur et des meilleurs de l'antiquité païenne, de l'Académie et du Portique, de Socrate et d'Epictète, de mille exemples d'un héroïsme dont il se présumait sans doute incapable, mais dont il savait que d'autres avaient fait preuve et qu'il était contraint d'admirer. J'ai conjecturé que cette rumeur innombrable et diffuse l'avait assisté en son débat difficile, comme chaque homme peut se trouver affermi ou contaminé par ce qu'il sait ou soupçonne de la conduite de tous les autres. Aussi n'ai-je pas décrit la conscience individuelle livrée seulement à la postérité de chacun de ses choix ; il m'a paru équitable de la montrer en même temps subissant secrètement et bientôt ouvertement, comme eau qui sourd, l'imperceptible, extérieure et inextricable influence de la somme algébrique de la totalité des choix humains. J'ai vu là comme un substitut modeste et laïc de la Communion des saints et de l'idée de la réversibilité des mérites. »